

# LE VUARGNÉRAN



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVOIRE  
N° 31 Mars 2020

## Information à la population

Plusieurs habitant-e-s se sont étonné-e-s de la disparition du calendrier de cuisine à feuilles détachables traditionnellement distribué en fin d'année. Cette décision, entérinée avec le budget 2020, résulte de trois arguments clés :

- D'abord, l'obligation réglementaire de fournir à la population une directive spécifique dédiée aux principes de gestion des déchets et intégrant l'agenda de ramassage de l'année. Afin d'éviter les redondances, ces éléments n'auraient logiquement pas été repris dans un calendrier ménager.
- Ensuite, le souci d'avoir des informations aussi à jour que possible concernant les manifestations publiques. Le journal *Le Vuarnéran*, avec ses trois éditions annuelles, offre à cet égard davantage de souplesse, c'est-à-dire de possibilités d'actualisation en cours d'année. C'est tout l'objectif de la rubrique publiée en fin de journal. N'hésitez pas à l'alimenter !
- Enfin, la nécessité de recentrer les dépenses (environ 7'000 fr. pour le calendrier en question) sur la qualité de vie de nos habitant-e-s.

En outre, nombre de ces calendriers, assimilés à de la publicité, finissaient à la poubelle dès réception. Ce gaspillage résulte aussi, pour partie, du fait que la population a désormais accès aux informations qui lui sont nécessaires (horaires des transports publics, éphéméride, etc.) par des canaux beaucoup plus nombreux que par le passé, sans compter qu'il peut même imprimer de tels calendriers directement à domicile !

Nous tenons à rappeler que l'Info-déchets sera désormais la seule source d'information du public en matière de gestion et de ramassage des déchets. Distribué au mois de décembre, ce document reste en tout temps disponible au guichet de la commune (également sous forme de calendrier simplifié). Il est affiché au pilier public (sous forme numérique à Versvey) et évidemment publié sur le site Internet de la commune. Le Greffe reste au surplus à la disposition téléphonique du public, aux heures de bureau, pour toute question complémentaire sur cet objet (024 466 25 22).

## SOMMAIRE

Information à la population	1
Infos du Conseil et de la Municipalité	2-3
Infos paroissiales	3
Infos communales	4
Infos communales	5
Interview du Syndic	6-7
Sociétés locales	8
Sociétés locales, Manifestations	9
Infos communales, Vie villageoise	10
Infos communales	11
Calendrier des manifestations	12

## IMPRESSUM

**Rédacteur responsable :**  
Gary Perret, 079 339 90 93

**Impression :**  
Imprimerie Bach Yvoire, 024 463 21 83

**Commune d'Yvoire :**  
tél. 024 466 25 22  
site : [www.yvoire.ch](http://www.yvoire.ch)  
e-mail : [commune@yvoire.ch](mailto:commune@yvoire.ch)



## SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 2019

**Présentation du préavis municipal 8-2019:  
Budget communal 2020**

Pour la première fois cette année, la Municipalité a établi le budget sur la base de dépenses dûment identifiées pour chacun des dicastères. Les Municipaux ont fait part de besoins chiffrés, ce qui a permis d'évaluer le coût des enjeux, leurs priorités et de lister les incidences financières des choix que la Commune serait amenée à faire ou à ne pas faire, enfin de reporter les investissements les moins urgents.

La Municipalité va continuer sur la voie de la recherche d'économies et d'optimisation. Chaque mois, des foyers de dépenses superflues sont identifiés comme, par exemple: des abonnements d'entretien devenus inutiles, des abonnements de téléphonie non actualisés, des contrats de fournitures qui sont à double.

**Analyse des charges**

Selon le projet de budget 2020 de la Municipalité, le montant total des charges s'élève à CHF 5'545'369.25, en diminution de CHF 49'472.90 par rapport au budget 2019 et en baisse de CHF 196'819.66 par rapport aux comptes 2018. Les éléments suivants expliquent en partie ces amplitudes:

- La participation communale à la péréquation cantonale directe est de CHF 127'800.- contre CHF 167'700.- au budget précédent.
- La participation communale à la réforme policière est également en baisse de l'ordre de CHF 6'573.- par rapport aux comptes 2018.
- Quant à elle, la facture sociale est en légère augmentation, soit CHF 595'100.- par rapport au décompte final de 2018 qui était de CHF 587'225.-.

**Analyse des revenus**

Le montant total des revenus s'élève à CHF 5'624'989.25 et présente une légère augmentation de CHF 22'689.25 par rapport au budget 2019, mais une baisse de CHF 147'772.32 par rapport aux comptes 2018.

Au final, le budget 2020 affiche un excédent de revenus de CHF 79'120.-. Ce résultat doit toutefois être pris avec du recul, puisque découlant de prélèvements pour CHF 94'789.25 dans les fonds de réserve des comptes affectés.

**Présentation du préavis municipal 9-2019: Demande de crédit d'étude pour la protection de la zone Châble Rouge-Pré de l'Oie**

Ce préavis avait pour objet une demande de crédit de CHF 200'000.- pour les prestations d'étude, d'appels d'offres et de mise à l'enquête publique de la construction de digues de protection contre les chutes de pierres et de blocs, ainsi que contre les inondations, au lieu-dit « Sous Châble Rouge - Pré de l'Oie ».

En effet, suite à l'élaboration des cartes des dangers naturels, la Commune doit sécuriser la zone dont il est question en vertu des directives cantonales découlant des dites cartes. Le Canton ne souhaite plus attendre pour protéger la route cantonale compte tenu du danger avéré de chutes de pierres et d'éboulements. Le fait de mener ce dossier en collaboration avec l'Etat apporte plusieurs avantages:

- a) nous pourrions bénéficier des compétences techniques des deux ingénieurs de l'Etat qui collaborent étroitement et qui pourront nous accompagner durant tous les travaux.
- b) les cinq digues pourront être réalisées en parallèle, ce qui permet non seulement de réaliser une économie financière mais s'avère également intéressant en terme de développement durable de par la limitation du nombre de transports, grâce à la réutilisation des matériaux terreux ou pierreux directement récupérés sur le site.

Le montant de CHF 200'000.- est le maximum que la Commune pourrait devoir supporter. De cette somme devront être déduites la participation de la DGMR et les subventions. L'étude permettra de définir les parts exactes à charge de chacun des intervenants selon l'importance des sites à protéger et des mesures à prendre. Les demandes de subventionnement seront faites dans le cadre de l'étude.

## SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2019

Durant cette séance, les Conseillers communaux ont:

- Accepté à l'unanimité les conclusions du préavis municipal 8-2019: Budget communal 2020.
- Accepté à l'unanimité les conclusions du préavis municipal 9-2019: Demande de crédit d'étude pour la protection de la zone Châble Rouge-Pré de l'Oie.

**Présentation du préavis municipal 10-2019:  
Demande de crédit pour la construction d'une nouvelle chambre réductrice de pression au lieu-dit « Les Combes » et la démolition de la chambre coupe-pression de Vers Morey**

Ce préavis a pour objet l'obtention d'un crédit de CHF 138'000.- pour la construction d'une nouvelle chambre réductrice de pression au lieu-dit « Les Combes » et la démolition de la chambre coupe-pression de Vers Morey. Celle-ci, difficilement accessible, ne correspond en effet plus aux règles actuelles de la technique pour la distribution d'eau potable.

Ces travaux s'inscrivent en l'occurrence dans le cadre du plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) présenté au Conseil communal en décembre 2018.

Prochaines séances du Conseil communal (sous réserve de modification): 2 avril, 14 mai, 25 juin. A 20h00 au Bâtiment communal La Grappe.

Les préavis municipaux, procès-verbaux et dates des séances à jour du Conseil communal se trouvent sur le site Internet: [www.yvorne.ch](http://www.yvorne.ch), rubrique « officiel ».

## Infos de la Municipalité

**UN NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LA TAXE DE SÉJOUR  
EST ENTRÉ EN VIGUEUR AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020**

Ayant constaté, suite aux interrogations de plusieurs assujettis, que le règlement adopté en 2008 n'avait jamais été appliqué à la lettre, la Municipalité a engagé, durant l'année 2019, la révision du règlement sur la taxe de séjour afin de disposer d'une base réglementaire solide dans le processus d'encaissement.

Largement basé sur le modèle fourni par le Canton de Vaud, le nouveau règlement vuarnéran a été rédigé de manière à garantir la stabilité des flux financiers des dernières années, tout en simplifiant au maximum le mécanisme de perception, notamment par une uniformisation des tarifs et par l'abandon de toute référence à des valeurs externes à l'administration.

Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, une taxe de CHF 1.50 par nuitée et par personne est applicable, un forfait de CHF 90.- par an ayant toutefois été prévu pour les séjours de plus de 60 jours dans les campings-caravanings et dans les maisons, appartements ou chambres meublées loués à la semaine ou au mois.

Par rapport à l'ancien règlement, la Municipalité disposera également d'une plus grande souplesse pour l'affectation du produit de la taxe,

qui doit intégralement être destiné au financement de manifestations touristiques, de prestations ou d'installations locales ou régionales profitant de manière prépondérante aux hôtes de la commune.

Le nouveau règlement est disponible sur le site Internet [www.yvorne.ch](http://www.yvorne.ch), au guichet de l'administration communale ou en scannant le QR Code ci-dessous (voir également l'article sur l'utilisation du QR Code en p. 5).



### Qui est concerné ?

Pour mémoire, et sous réserve des cas d'exemption prévus à l'art. 6 du règlement, sont astreints au paiement de la taxe, que le séjour soit payant ou non, toutes les personnes de passage ou en séjour dans les hôtels, pensions, auberges, gîtes ruraux, appart'hôtels, campings, caravanings résidentiels, pensionnats, chalets, appartements, chambres ou autres établissements similaires.

Cette taxe, perçue au nom de la commune par les propriétaires ou gérants d'établissements et de campings, ou par les personnes qui exploitent la chose louée ou mise à disposition, est donc personnelle.

## Infos communales

### CARTES JOURNALIÈRES CFF

Afin d'encourager l'utilisation des transports publics, la Commune d'Yvorne, en collaboration avec la Commune d'Aigle, met chaque jour 4 cartes journalières CFF (2<sup>ème</sup> classe) à disposition de ses habitants.

Ces cartes journalières « Commune » permettent de voyager dans toute la Suisse, un jour déterminé, en deuxième classe, en empruntant les trains CFF, les cars postaux, les lignes de navigation ainsi que la plupart des transports publics d'une grande partie des villes helvétiques. Elles sont vendues selon les disponibilités, au prix de CHF 40.-.

Vous trouverez les renseignements pratiques et le calendrier des disponibilités sur le site [www.aigle.ch](http://www.aigle.ch).



### INFOS RADAR 2019

Depuis la validation de la zone 30 km/heure dans le village, la gendarmerie a procédé à différents contrôles de vitesse.

Le taux d'infraction du premier contrôle, qui a eu lieu le 25 février 2019, était de 7,80% à savoir que sur les 141 véhicules contrôlés, 11 conducteurs ont été dénoncés.

Le dernier contrôle a eu lieu le 25 novembre 2019 et le taux d'infraction était de 0%.

On ne peut que se réjouir de cette régression. Dès lors, la Municipalité vous invite à continuer dans cette direction soit à :

**Rouler feutré sur les routes de notre commune.**

### Résultats des contrôles radar

Date	Lieu	Heures	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	Taux d'infraction à Yvorne
25.02	Rue des Maisons Neuves	15h55 - 17h35	141	11	7.80%
10.03	Rue des Maisons Neuves	13h45 - 15h30	93	7	3.12%
29.08	Boulevard d'Yvorne	6h55 - 9h30	183	4	2.19%
6.11	Rue des Maisons Neuves	16h00 - 17h20	124	5	4.03%
25.11	Boulevard d'Yvorne	16h55 - 18h05	106	0	0%

## Infos paroissiales

### FAMILLES EN FÊTE

Une journée festive pour les familles est prévue le 17 mai. C'est une magnifique occasion de se retrouver, discuter et festoyer ensemble. La journée commencera par un culte entièrement animé par quatre jeunes à l'église du Cloître à 10h15. Une fanfare conduira le cortège à travers Aigle jusqu'à la maison de paroisse des Glariers pour un apéritif.

Après le repas, deux animations d'envergure sont prévues dès 13h30: « Le voyage d'Abraham », conte mis en scène, et « La parlotte des Théopopettes ». Cette dernière met en scène cinq marionnettes espiègles. Une saynète permet aux personnages d'aborder des sujets de la vie quotidienne. Théo, Popette et Giovanni sont en effet confrontés à des situations qui leur posent sinon des problèmes, en tout cas beaucoup de questions. Deux animaux, FourmiX et Sipoints leur apportent leur aide, chacun à sa manière.

La journée se terminera vers 15h00 par quelques pas de danse. Cette fête des familles sera reconduite chaque année.

*Didier Heller, pasteur*

## LE MARCHÉ D'YVORNE, CE RENDEZ-VOUS DES VUARGNÉRANS AUX VUARGNÉRANS!



2020 accueillera la quatrième édition des Marchés d'Yvorne. Un constat réjouissant quant à la place de l'événement au cœur de notre village une fois par mois de mai à octobre. Ainsi, chaque année, les Marchés consolident un peu plus leur statut de rendez-vous incontournable. Si cette quatrième édition traduit la motivation des organisateurs ou encore la fidélité et l'enthousiasme des exposants, elle traduit surtout la satisfaction des Vuargnérens qui répondent présents à ce rendez-vous gourmand. Néanmoins, la tendance à la baisse de la fréquentation observée en 2018 n'a pas été inversée l'an dernier. C'est donc dans un élan renouvelé que les organisateurs continueront à tenir leur promesse de ne pas se reposer sur leurs lauriers; à l'écoute des propositions et critiques, chaque occasion d'améliorer est bonne à prendre pour répondre aux attentes des villageois et des exposants.

Parmi les ingrédients essentiels pour faire de cette aventure une réussite, il y a d'abord l'intérêt de proposer un beau marché qui présente des produits frais, régionaux et de qualité. Et puis, il y a cette volonté constante d'offrir l'occasion de se rencontrer. Chaque samedi de marché, l'ambiance est détendue sur la place du Torrent et le temps semble s'y égrener moins vite. L'âme de ce marché, c'est vous! Cet événement est un rendez-vous donné aux Vuargnérens par les Vuargnérens. A vos agendas (attention: le marché du mois d'août aura lieu lors de la Fête au village)! Et retrouvez toutes les informations et le programme des animations dès le mois d'avril sur [www.marche-yvorne.com](http://www.marche-yvorne.com) et dans votre boîte aux lettres!

### Les Marchés d'Yvorne 2020

#### AGENDA

9 MAI | 13 JUIN | 11 JUILLET |  
15 AOÛT (WEEKEND DE LA FÊTE AU VILLAGE) |

12 SEPTEMBRE |

10 OCTOBRE

HORAIRES :

DE 9 H À 12 H

ANIMATION A CHAQUE  
MARCHÉ !

### LES PRODUITS DES MARCHÉS D'YVORNE

- ❖ Fromages et produits d'alpage
- ❖ Fruits et légumes
- ❖ Viandes et charcuteries
- ❖ Poissons du Léman
- ❖ Pains et pâtisseries
- ❖ Conserves, sirops, confitures et jus
- ❖ Tisanes et herbes
- ❖ Fleurs
- ❖ Œufs
- ❖ Miel
- ❖ Vin

### NOËL DES AÎNÉS, 19 DÉCEMBRE 2019

Comme chaque année, les citoyens d'Yvorne âgés de plus de 65 ans ont été invités par la Commune à partager un repas, avant Noël, à la Salle de la Couronne. Sur 189 invitations, 81 personnes ont répondu à l'appel.

Les membres de la Municipalité ont servi l'apéritif, suivi des messages du pasteur Didier Heller et du syndic Edouard Chollet puis d'un repas élaboré par l'équipe de M<sup>me</sup> Reichenbach.

Sur le coup des 14 heures, les élèves des classes d'Yvorne, accompagnés de leurs maîtresses, entonnèrent des chants de circonstance.

Ce Noël des aînés a, une fois de plus, permis de se retrouver pour un moment de bonne humeur et de convivialité en cette veille de fêtes.



## UTILISATION DU CODE QR DANS LA VIE ADMINISTRATIVE COMMUNALE

Comme certains d'entre vous ont peut-être déjà pu le remarquer, l'administration communale utilise parfois le code QR dans ses diverses publications ou correspondances, dans les permis de construire ou encore sur les cartes de relevé des compteurs d'eau.

### Le code QR, qu'est-ce donc ?

Le code QR (ou QR Code de l'anglais *Quick Response Code*) est un code-barres à décodage rapide d'origine japonaise. Sous son apparence pixelisée, il peut contenir un nombre important d'informations facilitant les échanges de données. Il intégrera d'ailleurs, dès le mois de juillet prochain, le nouveau modèle de facture QR qui remplacera, après une période de transition, le bulletin de versement orange avec numéro de référence bien connu de tous.

Sa lecture au moyen d'une application spécifique installée sur son smartphone ou sa tablette, voire en utilisant un lecteur de code-barres, permet de déclencher facilement une multitude d'actions comme naviguer vers un site Internet, visualiser un document, lire des données numérisées, déclencher un appel téléphonique, faire un paiement via son téléphone mobile, enregistrer un contact sur son appareil ou encore ajouter un rendez-vous à son agenda électronique!

Un code QR peut être généré facilement sur Internet et reste lisible même en étant partiellement endommagé, puisqu'il peut contenir jusqu'à 30% de redondance.

### Quelle application de lecture choisir ?

Les lecteurs de code QR sont très nombreux et, pour la plupart, gratuits. Vous pouvez en télécharger un facilement sur Google Play (pour les appareils équipés des plates-formes Android ou Chrome OS) ou sur l'App Store (pour ceux fonctionnant sur iOS ou Mac OS).

### Comment lire le code QR ?

Il suffit tout simplement d'ouvrir le lecteur installé sur son appareil et de viser le code QR. L'action enregistrée par l'émetteur vous sera alors proposée.

### Quel avantage pour la commune ?

L'utilisation du code QR dans une correspondance ou un permis de construire permet par exemple de mettre facilement à disposition de l'administré une information ou un document spécifique, comme un règlement communal, tout en économisant du papier, des coûts importants d'impression, quelques frais de port superflus ainsi que des charges ultérieures de recyclage, soit autant de coûts qui n'ont dès lors plus à être reportés sur les contribuables.

En préservant des ressources, la commune remplit ainsi tout de même les obligations qui lui sont imposées par la Loi sur l'information (LInfo) en matière de communication spontanée et de transparence, qui plus est 24 h sur 24 et 7 jours sur 7.

### Quelques exemples concrets d'utilisation ?

Faites l'essai vous-même! Retrouvez facilement les éditions du journal «Le Vuarnéran» des dix dernières années, ajoutez les coordonnées téléphoniques de l'Administration communale dans vos contacts ou encore enregistrez d'ores et déjà la date de la prochaine sortie des Aînés dans votre agenda électronique.



### Et si je n'ai pas de smartphone ni Internet ?

Les documents ou informations souhaités peuvent tout simplement être obtenus par les canaux habituels, notamment auprès de l'Administration communale pendant les heures d'ouverture du guichet.

## LE MÉRITE VUARNÉRAN 2019 À MANON ROUX

La remise du Mérite vuarnéran 2019 a eu lieu le 4 octobre sur la place du Torrent. Prenez le bar de la Jeunesse, ajoutez-y de la musique live, le tout en période de vendanges, et vous obtiendrez une soirée festive pour célébrer le récipiendaire de la plus haute distinction communale.

Avec un titre de championne suisse de trampoline 2019 en catégorie U11 décroché au mois de mai lors des championnats suisses à Aigle et une saison couronnée de plusieurs podiums, Manon Roux se voit décerner le Mérite vuarnéran 2019. Son prochain objectif? Intégrer l'équipe nationale espoir.

Toutes nos félicitations et nos encouragements pour un brillant avenir sportif.



## RÉSULTATS DU CONCOURS DES BALCONS ET JARDINS FLEURIS 2019

Les prix des balcons et jardins fleuris ont également été distribués lors de cette soirée du 4 octobre marquant le début des vendanges.

Un jury, composé d'habitants volontaires, a pour mission de repérer les plus beaux jardins ou balcons fleuris en sillonnant plusieurs fois, entre les mois de juin et de septembre, les hameaux d'Yvorne. Ce concours, ouvert à tous les habitants, a pour but d'encourager les volontés d'embellissement de la commune par le fleurissement des espaces privés. Rappelons que les réalisations doivent obligatoirement être visibles depuis la voie publique.

### Balcons:

- 1<sup>er</sup> prix: M. et M<sup>me</sup> Turrian François, Les Maisons Neuves 30
- 2<sup>ème</sup> prix: M<sup>me</sup> Derégis Anne-Sylvie, Vers la Cour 38
- 3<sup>ème</sup> prix: M<sup>me</sup> Maret Violette, Vers Morey 49

### Jardins:

- 1<sup>er</sup> prix: M. et M<sup>me</sup> Degoumois Roger, Les Jaccolats 26
- 2<sup>ème</sup> prix: M. et M<sup>me</sup> Bolomey Jacques, Les Rennauds 40
- 3<sup>ème</sup> prix: M. et M<sup>me</sup> Conus Marc-André, Versvey 30

De vifs remerciements sont également adressés aux employés communaux pour l'entretien des massifs publics.

## « YVORNE VA BEAUCOUP MIEUX »

**Le Syndic, Edouard Chollet, dresse un état des lieux de la situation dans laquelle se trouve notre commune. Administration, finances, politique, projets et perspectives: c'est avec lucidité, prudence et optimisme que le chef de l'exécutif pilote la destinée communale. Interview.**

### **Monsieur le Syndic, comment se porte la Commune d'Yvorne ?**

Par rapport au début de cette législature, beaucoup mieux. Sur le plan administratif, notre nouveau secrétaire a mis bon ordre à des pratiques obsolètes régies, souvent, par l'approximation. Et sur le plan financier, alors que nous avons entamé cette législature avec un arriéré de péréquation faramineux, nos comptes dégagent aujourd'hui un excédent de recettes appréciable. Nous avons solidement repris en main les finances communales, non seulement en nous entourant de conseils professionnels, mais encore en serrant les dépenses au maximum. Notre boursière veille au grain avec la plus grande rigueur. Les critères comptables d'analyse confirment que nos finances reprennent des couleurs, mais je me garderai des excès d'enthousiasme.

### **Vous allez donc pouvoir recommencer à investir ?**

Nous n'avons jamais cessé de le faire, notamment en ce qui concerne notre patrimoine immobilier, mais avec des moyens limités, un maximum de prudence et des priorités clairement établies.

### **Dans quel état se trouve ce patrimoine ?**

Il ne faut pas se le cacher: un grand nombre de nos biens sont en mauvais état, en particulier le bâtiment de La Grappe qui nécessite d'importants travaux de rénovation. De façon plus globale, nous devons procéder à un diagnostic général de nos immeubles, avec un bureau spécialisé, dans l'idée d'apprécier l'opportunité de les garder ou non dans notre escarcelle.

### **On va vous accuser de vouloir brader les « bijoux de famille »...**

Notre intention n'est pas de « brader » quoi que ce soit, mais de mener une réflexion de fond et dépassionnée, d'entente avec le Conseil communal, sur les biens qui nous coûtent – ou nous coûteront à moyen terme – davantage qu'ils ne nous rapportent. Le cas échéant, une vente pourrait générer des revenus permettant de financer la rénovation des immeubles qui doivent continuer de faire partie de notre patrimoine.

### **N'y a-t-il pas d'autres moyens d'accroître le volume de nos recettes ?**

Bien entendu: il nous suffirait de quelques contribuables cousus d'or ou d'un joueur chanceux à l'EuroMillions. J'attends toujours... En l'état, il faut être clair: le mécanisme de la péréquation ne crée rien d'autre qu'une « dynamique » de la stagnation pour les communes de la taille de la nôtre: ce que nous recevons d'une main, nous devons tôt ou tard le rendre de l'autre.

### **La perspective d'une fusion est-elle toujours à l'ordre du jour ?**

On ne m'en parle plus autant qu'avant, en tous les cas. Une récente analyse demandée par la commune d'Aigle laisse apparaître que le retour financier lié à une éventuelle fusion serait nettement plus avantageux qu'avec le projet précédent. Cependant, cet aspect n'en est qu'un parmi d'autres. Je pense que notre population est attachée au principe d'une autorité de proximité, et qu'elle en bénéficie d'ailleurs grandement. Dans une structure élargie – l'analyse en question portait sur un modèle de fusion à 25'000 habitants! –, l'autorité serait forcément moins à l'écoute du citoyen. Et puis je n'entends aucune des communes déjà fusionnées nous dire que les embellies sont spectaculaires et les finances publiques insolemment florissantes. En tout état de cause, il ne faut pas fusionner pour le plaisir de le faire.



### **Pourtant, vous dites aussi qu'un jour ou l'autre, il faudra y arriver ?**

Je dis qu'avec des autorités cantonales qui « chérissent » autant les petites communes, on n'aura effectivement pas d'autre choix à terme. Voyez-vous: nos revenus annuels sont de l'ordre de 5,6 millions de francs. Une fois que nous avons payé notre écot à la péréquation, à la facture policière et à la prévoyance sociale cantonale, la galette a déjà

fond d'un quart. C'est tout cela que nous ne pouvons affecter à des tâches concernant directement le bien-être de notre village, et je le déplore.

#### **Est-ce démotivant ?**

D'une certaine manière, oui, mais cela nous oblige aussi à être créatifs et à jeter un œil attentif à la moindre dépense. Notre nouveau mode d'établissement du budget nous empêche, par exemple, d'affecter des montants à des tâches qui ne sont pas clairement identifiées. Il n'y a plus de crédits fantômes.

#### **Craignez-vous néanmoins que les nouvelles contraintes financières et administratives imposées aux communes contribuent à éloigner les bonnes volontés de la politique ?**

C'est un réel danger. Quand je vois combien il est difficile de trouver de nouveaux candidats au Conseil communal ou à la Municipalité, je m'interroge vraiment sur l'avenir de nos institutions communales. Et encore : à Yvorne, contrairement à un grand nombre d'autres communes, si j'en crois 24Heures, l'ambiance est excellente. On connaît peu ou pas de bragues, grâce notamment à l'attitude positive de la plupart de nos concitoyens, quel que soit leur bord politique d'ailleurs. Je m'autorise même à penser qu'il y a une certaine confiance à l'égard des autorités. De ce point de vue-là, je suis un syndic heureux, mais je sais aussi que ce climat dépend beaucoup de la capacité d'ouverture et de transparence de la Municipalité. J'y suis moi-même très attaché.

#### **Pourtant, l'administration de notre commune a bien changé...**

Je crois que la population a compris, parfois à son corps défendant, qu'il n'y aurait aucun passe-droit, aucun favoritisme, mais pas de tracasseries inutiles non plus. Nous faisons appliquer les lois et les règlements pour chacun de la même manière, en utilisant le bon sens et le pragmatisme toutes les fois où nous disposons de cette latitude. Nous vivons à une époque où les gens sont eux-mêmes très à cheval sur l'égalité de traitement et où les protections juridiques ne manquent pas de rechercher le moindre vice de forme pour contester une décision de l'autorité.

#### **Précisément, que dites-vous à ceux qui déplorent que la politique du stationnement soit devenue plus restrictive dans notre village ?**

Elle ne l'est pas seulement chez nous. J'ai lu que plusieurs petits villages viticoles de La Côte avaient introduit des mesures similaires. Après une période d'adaptation, j'observe que les choses se passent aujourd'hui assez bien, même si nous devons continuer d'amender des personnes qui persistent à enfreindre les règles : certains multirécidivistes cumulent jusqu'à vingt contraventions par année pour la même infraction, dont ils peinent d'ailleurs à s'acquitter ! Mais la provocation renforce notre détermination. Comme je l'ai dit et répété : la Municipalité n'a pas vocation, dans un écrin comme le nôtre, à garantir une place de stationnement sur la voie publique aux 1000 véhicules, dont 700 voitures, que compte notre commune.

#### **Et que va-t-il se passer aux Maisons Neuves ?**

On me pose souvent cette question, la plupart du temps d'ailleurs pour nous demander de sévir une bonne fois pour toutes. Les temps changent, apparemment... Je me rends bien compte que la situation de ce quartier, du fait de sa configuration, est compliquée. Mais nous n'allons pas baisser les bras : d'abord, il nous faut réorganiser le parking de la Couronne, où l'on ne sait plus trop comment se parquer. Ensuite, travailler sur le secteur compris entre l'AVY et la place du Torrent, dont

la largeur de voirie permet quelques aménagements complémentaires. Entre les deux, nous cherchons des solutions et avons bon espoir d'en trouver. Vous savez : si la population pouvait se prononcer sur un objet mettant en balance le parcage chaotique aux Maisons Neuves et la réalisation d'une bande piétonne continue entre le Torrent et le Caveau, doublée d'un joli mobilier urbain, l'issue du scrutin ne ferait aucun doute. Cela étant, nous ne serrerons pas la vis sans concertation et sans communication préalables.

#### **Le réaménagement de la place du Torrent est-il toujours à l'ordre du jour ?**

Bien entendu, mais nos priorités vont pour l'heure à la mise en œuvre du plan directeur de la distribution de l'eau (près de 9 millions de francs à investir sur 20 ans), ce qui entraînera inévitablement une adaptation des tarifs en conséquence. L'eau, c'est la vie. Cela étant, je n'exclus pas que la prochaine législature soit propice à la présentation d'un projet de place du village, parce que je sais que les Vuargnéranes et les Vuar-gérans l'attendent avec impatience.

#### **Vous serez donc candidat à un deuxième mandat ?**

Je l'ignore. Pour l'heure, la Municipalité analyse l'opportunité de passer de 7 à 5 membres. Ensuite seulement viendra le moment, pour les différents partis, d'aligner les coureurs.

## Sociétés locales

### Fête au Village 2020

## APPEL À LA POPULATION

**Le comité en charge de l'organisation de la Fête au Village, qui aura lieu du 14 au 16 août 2020 dans le quartier de Vers-la-Cour, cherche encore quelques artisans, artistes, sportifs motivés pour participer à cet événement, de quelque manière que ce soit (exposition, démonstration, initiation, décoration, etc.).**

**Annoncez-vous par e-mail :  
fvy2020@gmail.com**

## LES COMPAGNONS DU COTEAU D'YVORNE FÊTENT LEUR 75<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE!

**Au programme : « Le Grand Cabaret du Comte Orlok »  
de Michel Moulin**

Les 8, 9, 10 et 15, 16, 17 mai 2020, le Grand Cabaret du Comte Orlok, partant de sa Transylvanie natale en passant par Paris, Londres, New-York, vient poser ses valises à la salle de la Couronne à Yvorne.

Accompagné de ses fidèles affamés, le Comte vous ouvrira les portes de son château et vous conviera à sa tablée.

Lors de cette soirée, les convives seront choyés et profiteront de ce repas-spectacle en toute tranquillité, ou presque... Le menu a été soigneusement choisi par le Comte et ses acolytes, afin que le public soit rassasié et rassiant.

La troupe du Comte Orlok vous présentera un show digne des plus grands cabarets du monde. Chant, danse et humour seront au rendez-vous. Ils vous emmèneront dans une ambiance troublante et peu rassurante, mais soyez sans crainte, presque tout le monde s'en sortira indemne...

Vous y trouverez toutes sortes de personnages : des mortels, des vampires et même un monstre issu d'une expérience du Comte peu réussie.

Entrez dans le château du Comte comme d'autres courageux l'ont fait avant vous depuis des centaines d'années et faites ce voyage fabuleux et imaginaire avec les Compagnons du Coteau.

Réservation obligatoire sur [www.ccyvorne.ch](http://www.ccyvorne.ch) ou au 079 903 57 72.



*Essayage des costumes*



*Les répétitions vont bon train*

## CONCOURS DE TAMBOURS, 11 JANVIER 2020 EXCELLENTS RÉSULTATS POUR LA JEUNESSE DU PRINTEMPS D'YVORNE

Romainmôtier a accueilli le 40<sup>ÈME</sup> Concours de tambours des Jeunes-campagnardes vaudoises, organisé par la société de Juriens-La Praz. Une quarantaine d'équipes de jeunes et vingt-quatre formations d'anciens ont concouru avec entrain et ferveur.

Résultats pour la Jeunesse du Printemps d'Yvorne, sur 39 équipes :

Cortège : 7<sup>ÈME</sup>

Scène : 13<sup>ÈME</sup>

Costume : 15<sup>ÈME</sup>

Classement général : 8<sup>ÈME</sup>



*Les jeunes Vuarnérans à l'œuvre lors du cortège  
Photo : Steveworld/Yann Monney*



## LE SKI-CLUB YVORNE-CORBÉYRIER SE PRÉSENTE



Le Ski-Club d'Yvorne a été fondé en 1936. En 2014, les Ski-Club d'Yvorne et Corbeyrier se rapprochent et s'identifient désormais sous le nom de Ski-Club Yvorne-Corbeyrier.

A ce jour, le club compte environ 120 membres. La cotisation est de 30 fr. par année (20 fr. jusqu'à 19 ans).

Nous organisons chaque année plusieurs sorties à ski, un weekend à ski, un concours de slalom, ainsi qu'une sortie luges et raquettes.

Nous participons également à la Fête au village d'Yvorne, au loto du cartel et organisons une étape du Tour du Chablais (la prochaine aura lieu le 13 mai 2020).

Le club possède un chalet situé à Luan. Il se loue tant pour un week-end que pour des vacances en famille.

Si vous êtes intéressé par nos activités et souhaitez devenir membre ou avez des questions complémentaires, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante: [skiclub.yvorne@gmail.com](mailto:skiclub.yvorne@gmail.com)

*Le comité du ski-club Yvorne-Corbeyrier*

**LE TRADITIONNEL CONCOURS INTERNE  
DU SKI-CLUB  
AURA LIEU À LA LÉCHERETTE**

**Le dimanche 22 mars 2020**

Les membres des sociétés locales d'Yvorne et Corbeyrier sont cordialement invités à y participer.

Remise des dossards dès 9h00 à la buvette de l'Arsat

Premier départ 10h00

Abonnement à votre charge

Après la course, apéro et saucisses

Inscription jusqu'au 15 mars 2020:

[Skiclub.yvorne@gmail.com](mailto:Skiclub.yvorne@gmail.com)

079 388 44 21

En cas de météo incertaine: 076 823 64 28

## THE MUD DAY SWISS, 21 SEPTEMBRE 2019

La 4<sup>ème</sup> édition de cette épreuve extrême organisée entre Aigle et Yvorne a accueilli pas moins de 4000 participants. Sur un parcours long de 13 kilomètres avec 22 obstacles inspirés des parcours du combattant, les coureurs, en solo ou en équipe, ont repoussé leurs capacités physiques et mentales pour braver boue, eau, glace et électricité.

Une course pour les plus jeunes a été organisée pour la première fois cette année: la Mud Day Swiss Kids. 200 participants âgés de 7 à 15 ans ont ainsi pu se mêler à la fête sur un parcours d'un kilomètre composé de six obstacles.



*Crédit photos: The Mud Day Swiss*



## Infos communales

## LES NEWS DU CAVEAU

La Vinothèque «Le Caveau d'Yvorne», lieu de dégustation de plus de 50 vins de l'appellation au cœur du village, est à nouveau ouvert le jeudi ainsi que les vendredis, samedis et dimanches de 16 h à 20 h.

## À VOS AGENDAS

Soirée «sanglier», vendredi 20 mars.  
Aux fourneaux: Jacques Deschenaux de la Badouxthèque.

Réservations au 024 466 59 16



## RESTAURATION DES CLOCHES DE L'ÉGLISE

L'entretien annuel du système de sonnerie de l'église a permis de constater un jeu trop important entre les cloches et leurs jougs. Les filetages des ferrures étant malheureusement trop usés, il n'était plus possible de serrer davantage le tout.

Par sécurité pour les personnes et l'édifice, la Municipalité a alors décidé d'entreprendre les travaux de réparation nécessaires. Lors du démontage, un des jougs s'est d'ailleurs séparé en deux parties et n'était plus récupérable. L'entreprise a alors dû procéder à la fabrication sur mesure d'un joug neuf en chêne.

Afin de préserver les cloches, leurs battants ont également été changés, en utilisant un métal plus doux, ainsi que leurs suspensions. Les paliers sur lesquels les jougs sont posés ont été nettoyés, des roulements à billes neufs installés et l'électro-tintement, de même que le moteur de volée de la cloche n° 1, remplacés.

A l'issue de cette restauration, et pour ménager tant les cloches plusieurs fois centenaires que l'ouïe des voisins de l'église, la Municipalité, en tenant compte des possibilités techniques offertes pour le dispositif de programmation actuel, a décidé de faire supprimer le rappel de sonnerie des heures pleines, à tout le moins sous forme de test dans un premier temps.



Photos: F. Deladoey

## Vie villageoise

### HISTOIRE(S) DE GÉNÉRATIONS

#### Quatrième épisode de nos rencontres intergénérationnelles

Alice Paschoud est passée à la maison avec Noam.

Rencontres et découvertes dans un échange jovial et sérieux, accompagné de jus de pommes et de brownies!

Noam a 10 ans (ndlr.: la rencontre a eu lieu en janvier 2019) et habite Corbeyrier. Il est le prolongement et le représentant d'une grande famille « bariolée, métissée », de voyageurs, de personnes engagées, qui font le choix naturel de l'accueil, du partage, de la recherche de la vérité, de la défense de leurs principes!

Voilà donc Noam, agent naturel et sensible de ce cercle, de ce regard, de cette bienveillance qu'il découvre et expérimente, assurément encore à son insu, dans ses jeux dans les bois, ses rencontres, ses observations et toutes les péripéties de son jeune âge, de sa jeune vie!

Noam est encore un petit garçon et on ne peut que lui souhaiter, le temps aidant, de persévérer dans cette voie enrichissante que lui tracent ses aînés et ainsi d'apporter sa pierre à l'édifice familial!



« Je m'appelle Noam Zana et je suis allé chez Fabienne et Bernard Frensbach après l'école. Je les connaissais déjà et même depuis longtemps. Je vais souvent leur faire un petit coucou avant le départ du bus, car j'habite à Corbeyrier.

Fabienne était institutrice et maintenant elle fait des doudous et des jouets pour enfants en couture et au crochet. Elle fait des lapins, des ours et des licornes. Parfois elle fait aussi des éléphants, ils sont tous très jolis.

Bernard est éducateur spécialisé et ils avaient un internat scolaire. Il faisait des travaux à l'extérieur et après le temps de l'école: couper du bois, faire la lessive, construire une serre, etc.

Fabienne est suisse et Bernard est d'origine française. Ils ont deux filles adultes.

Ils connaissaient mes parents avant ma naissance. Bernard et mon papa s'entraînaient dans un fitness et c'est depuis qu'ils sont devenus amis.

Depuis 2016 ils habitent à Yvorne et nous sommes arrivés un peu avant à Corbeyrier. »

## POLICE - POPULATION - INFOS-DÉLITS

La Police cantonale informe que depuis le début du mois d'août jusqu'à la fin du mois de novembre 2019, aucun vol par effraction n'a été signalé aux services de polices sur le territoire communal.

Un cas de dommage à la propriété a été rapporté au mois d'octobre ainsi qu'un vol simple en novembre.



## Conseils du mois

## Vols à la tire - vols dans les lieux publics

Les pickpockets sévissent dans des lieux publics très fréquentés, comme les centres commerciaux, les gares, les transports en commun, et les grandes manifestations (rencontres sportives, concerts, etc.) pour commettre leurs délits. Ces malfaiteurs agissent de préférence en petits groupes leur permettant de mieux détourner l'attention des victimes. Bousculade, demande de renseignements ou de monnaie font partie de leurs modes opératoires. Ils sont à l'affût de la moindre inattention de leurs futures victimes.

## Conseils

- En réglant vos achats, vos consommations, ou autre, gardez toujours votre porte-monnaie à la main.

- N'emportez avec vous que l'argent nécessaire.
- Soyez vigilant si un inconnu vous demande de lui faire de la monnaie.
- Privilégiez le paiement par carte bancaire, carte de crédit ou Postcard.
- Lorsque vous retirez de l'argent au bancomat / postomat, soyez discret en composant le code NIP. Celui-ci ne doit pas se trouver au même endroit que les cartes de crédit.
- Ne laissez pas sans surveillance vos sacs à main ou vos vêtements.
- Ne laissez jamais vos sacs à main dans le chariot d'achat.
- Dans les parkings, si vous êtes interpellés pour quelconque motif, ne vous séparez pas de votre sac à main.
- Lorsque vous vous déplacez dans la rue, portez votre sac en bandoulière serré sous votre bras, du côté opposé à la route.

## Pour tout renseignement :

Centre de gendarmerie mobile,  
Rennaz: tél 021 557 88 05

Poste de gendarmerie, Aigle: tél 021 557 78 21

Pour recevoir les « info-délits » par courriel: envoyer votre demande avec votre adresse électronique à l'Adj. Christian Borloz, gérant de sécurité: christian.borloz@vd.ch

## Infos de la Municipalité

## VENDANGES 2019 DU DOMAINE DE LA COMMUNE

## Vers un millésime équilibré

Les premiers coups de sécateurs ont été donnés le 8 octobre. Un état sanitaire généralement sain, un temps automnal ensoleillé: malgré une nouvelle réduction des quotas, la récolte s'annonçait sous d'excellents auspices; seule une météo capricieuse en compliqua le bon déroulement. Le programme a finalement été tenu et les dernières grappes pressées le 23 octobre.

Des beaux résultats pour le Chasselas qui atteint son quota de production et dont le sondage moyen s'élève à 77 degrés Oechsle (Oe). Avec un rendement inférieur en moyenne de 20% pour ce cépage, le Pinot noir atteint les 98° Oe.

En cave, les vins promettent un bel équilibre entre sucre et acidité, soutenu par un bouquet fruité et une finale harmonieuse.

Sur le plan des spécialités, la Mondeuse a été vendangée le 6 décembre, jour de la St-Nicolas, et pressurée le 27.



## Infos communales

REGISTRE DES HABITANTS:  
NAISSANCES ET DÉCÈS EN 2019

## Naissances

Noms	Prénoms
Marti	Anna
Wichser	Achile
Pasquier	Sam
Thiriot	Malony
Haziri	Ayla
Jaquerod	Juliet
Jusufo	Eris
Maret	Lois
Zuniga Bustos	Lorena
Kemmat	Ambre
Miescher	Lya
Boulot	Hamilton

## Décès

Noms	Prénoms
Ducomet	Gisèle
Pousaz	Jeanne
Löwensberg	Lydia
Müller	Roland
Nimanaj	Rahim
Bonjour dit Brazey	Rosette
Merli	Bruno
Merli	Patricia

Mois	Date	Concerne	Lieu
MARS	7	Repas de soutien du FC Yverne	La Couronne
	14	Souper raclette de la Paroisse	La Couronne
	22	Concours interne du Ski Club	
	28	Représentation annuelle de la Chanson des Resses	La Couronne
	29	Représentation annuelle de la Chanson des Resses	La Couronne
AVRIL	Avril-juin	Exposition « La Vigne et la Bible » (org. La Paroisse)	Eglise
	2	Conseil communal, 20h00 *	La Grappe
	18	Sortie du Ski-Club	
	19	Sortie du Ski-Club	
MAI	8	Représentation annuelle des Compagnons du Coteau	La Couronne
	9	Représentation annuelle des Compagnons du Coteau	La Couronne
	9	Marché aux Fleurs des Amis de Versvey	Collège de Versvey
	10	Représentation annuelle des Compagnons du Coteau	La Couronne
	13	Etape du Tour du Chablais (org. Ski-Club)	
	15	Représentation annuelle des Compagnons du Coteau	La Couronne
	16	Représentation annuelle des Compagnons du Coteau	La Couronne
	17	Représentation annuelle des Compagnons du Coteau	La Couronne
JUIN	17	Fête des familles (org. La Paroisse)	Les Glariers à Aigle
	6	Représentation annuelle de l'Atelier Théâtre du Torrent	La Couronne
	7	Représentation annuelle de l'Atelier Théâtre du Torrent	La Couronne
	12	Fête des Abbayes des Mousquetaires et de l'Union	
	13	Fête des Abbayes des Mousquetaires et de l'Union	
25	Conseil communal, 20h00 *	La Grappe	

\* Sous réserve de modification

## Ramassages 2020 - Bref rappel

Ordures ménagères : collecte en principe chaque jeudi (exceptionnellement le mercredi en cas de jeudi férié)

Papier / carton : 25 mars, 27 mai, 22 juillet, 23 septembre, 25 novembre

Objets encombrants : 11 mars, 10 juin, 16 septembre, 16 décembre

La Municipalité

